Journée technique
"Signaux faibles et veille
opérationnelle pour la
gestion de crise"

Présentation CVOCER

AIX EN PROVENCE 14 novembre 2017

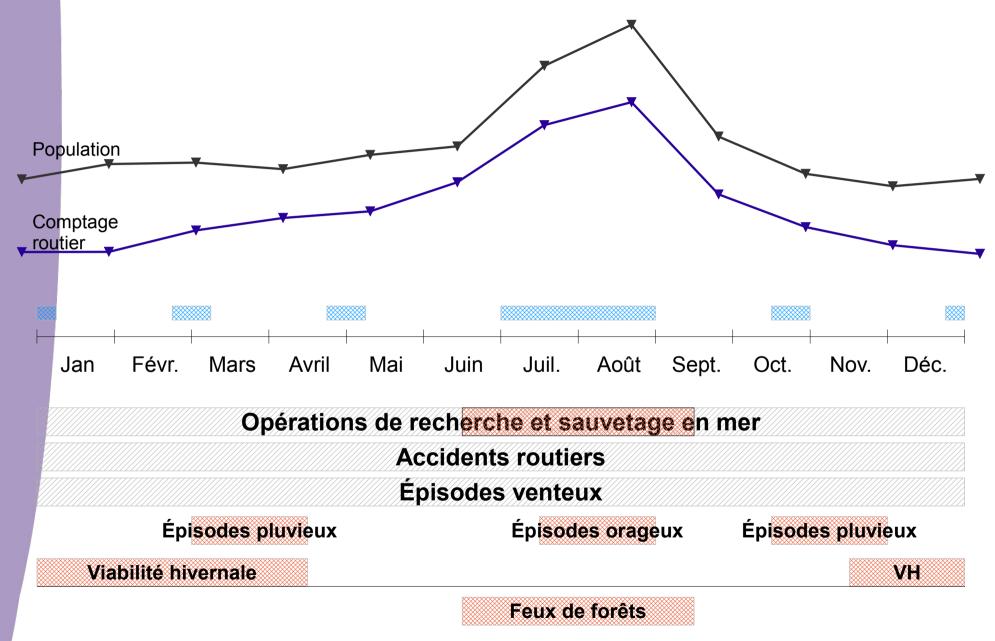


Département des Pyrénées-Orientales





Répartition des événements sur l'année







Crises routières

Depuis le 1er janvier 2007 :

- Les routes départementales (RD) sont gérées par le conseil départemental (CD 66)
- Les routes nationales (RN) sont gérées par la Direction Interdépartementale des Routes Sud Ouest (DIRSO) basée à Toulouse

Toutefois, la DDTM a conservé son rôle en matière de conseil au Préfet et s'est vue attribuer de nouvelles responsabilités en matière de coordination des exploitants routiers (ASF, DIRSO, CD66, ...)



Rôle DDTM dans la prévention, la préparation, la gestion et la post-crise

Le rôle des DDI et notamment de la DDTM, sous l'autorité du Préfet, est défini par la circulaire du 7 octobre 2014 :

- Coordination des exploitants routiers
- Conseil au Préfet (domaines de l'eau, des aléas naturels majeurs, gestion des inondations, etc.)
- Recensement des entreprises du BTP et de transports (PARADES)
- Le DDTM ou son représentant intervient en COD en tant que représentant local du préfet maritime



CVOCER

Afin d'optimiser l'organisation de coordination et d'éviter une inflation de moyens, la DIRSO, le Conseil Général et la DDTM sont convenus, par convention du 12 juin 2007, de maintenir à la DDTM une structure commune de coordination routière :

CVOCER

Cellule de Veille Opérationnelle et de Coordination des Exploitants Routiers



Fonctionnement CVOCER

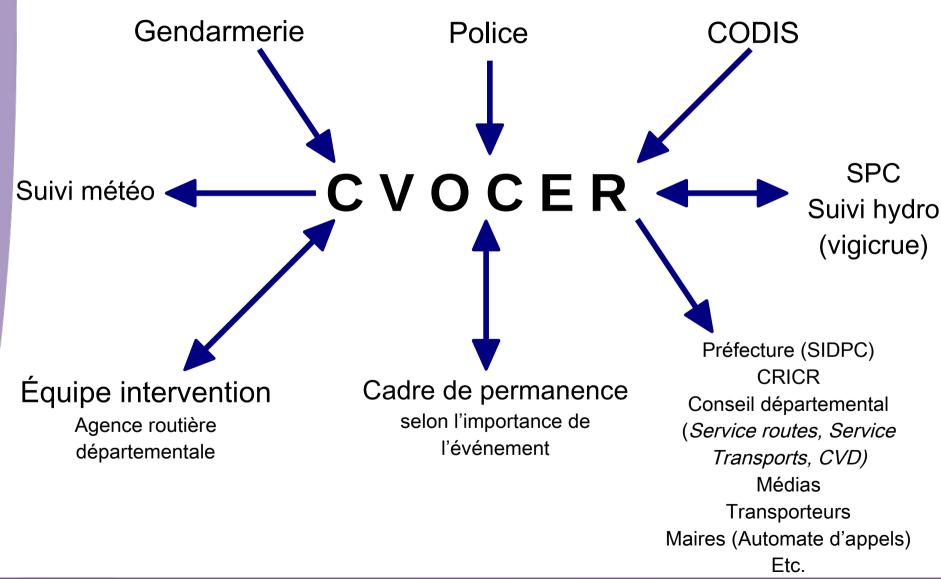
Fonctionnement 24h/24

(4 opérateurs : 2 CD, 1 DIRSO, 1DDTM)

- Jours ouvrables de 6 à 18h :
 2 opérateurs en horaire décalé
- De 18 h à 6h, les week-ends et jours fériés :
 1 opérateur d'astreinte à domicile
- En période de crise (COD en préfecture) :
 Permanence 24h/24 à la DDTM



Rôle de la CVOCER





Rôle de la CVOCER

- Échanges d'informations avec les gestionnaires des différents réseaux routiers;
- Veille météorologique pour le vent, la pluie, la neige ;
- Recueil et vérification des informations routières ;
- Réception des appels d'urgence et alerte des services ;
- Mise en œuvre des consignes et plans de gestion de trafic ;
- Vérification de la cohérence des interventions entre les différents gestionnaires de routes;
- Information des services partenaires, des usagers de la route et des élus;
- Soutien du cadre de permanence dans l'exercice de la mission de conseil auprès du préfet.



Organisation DDTM 66

- La DDTM 66 dispose de 3 niveaux de veille téléphonique :
 - Les opérateurs CVOCER
 - L'astreinte Sécurité
 - Le cadre de permanence
- Il faut rajouter également :
 - Une astreinte DML
 - Une astreinte estivale feux de forêt



Rôle astreinte sécurité

Fonctionnement 24h/24 – 5 agents

- Assure le suivi des prévisions météorologiques, le suivi hydrologique (passages à gué et voies submersibles) et l'information dans le cadre de la veille feux de forêt
- Vient en aide de la cellule des exploitants routiers en cas d'événement important,
- Anime la cellule de crise de la DDTM
- Participe au COD en appui ou complément du cadre de permanence
- Met en alerte les maires via l'automate d'appels en cas d'événement particulier (pluie, inondation, vent, plan canicule, etc.).



Cadre de permanence

Il s'agit d'une astreinte de décision.

C'est un cadre de 2ème et 3ème niveau de la DDTM, désigné chaque semaine.

- Il est l'interlocuteur du préfet et des autres acteurs
- Il agit par délégation sur le domaine d'intervention concerné
- Il mobilise au besoin d'autres moyens
- Il s'appuie sur la CVOCER pour évaluer l'importance de l'événement et s'informer de la situation sur le terrain

Son action et sa responsabilité réelles démarrent dès qu'il répond à l'appel de la préfecture ou de la CVOCER.

Il rend compte à posteriori, sauf situation exceptionnelle, à la direction



Autres astreintes

Implication de l'unité forêt dans le dispositif estival

- Présence au PC opérationnel lors d'interventions significatives (suivi en direct de l'incendie)
- Réalisation d'enquêtes après feu qui permettent une reconstitution objective du déroulement de l'événement
- Participation aux retours d'expérience

Délégation à la mer au et au littoral

- Participation à la gestion des situations de crises en liaison avec le CROSSMED
- Participation au COD en qualité de représentant local du préfet maritime
- Mise en œuvre des mesures du plan de lutte contre les pollutions du milieu marin (Polmar Terre)



Rôle essentiellement routier







Inondations

Voie sur berge Perpignan







Viabilité hivernale

RN 320 – Col du Puymorens

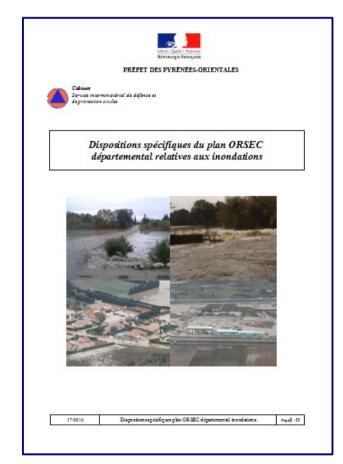


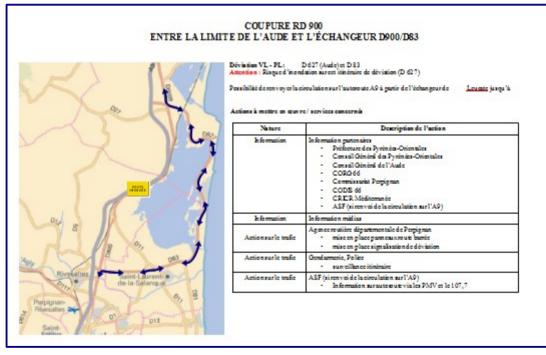


RD 900 Le Boulou – Le Perthus

Les outils

Plans de gestion de trafic



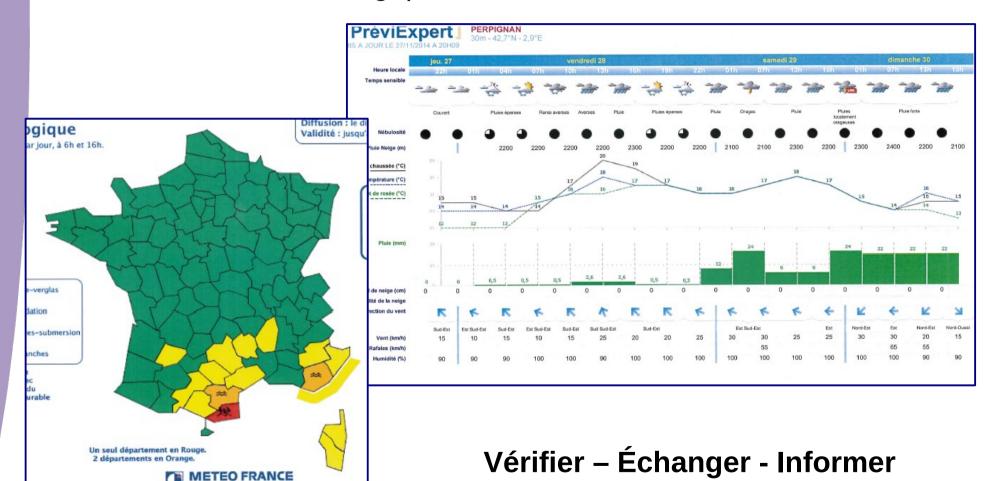


Établir des consignes, des scénarios



Les outils

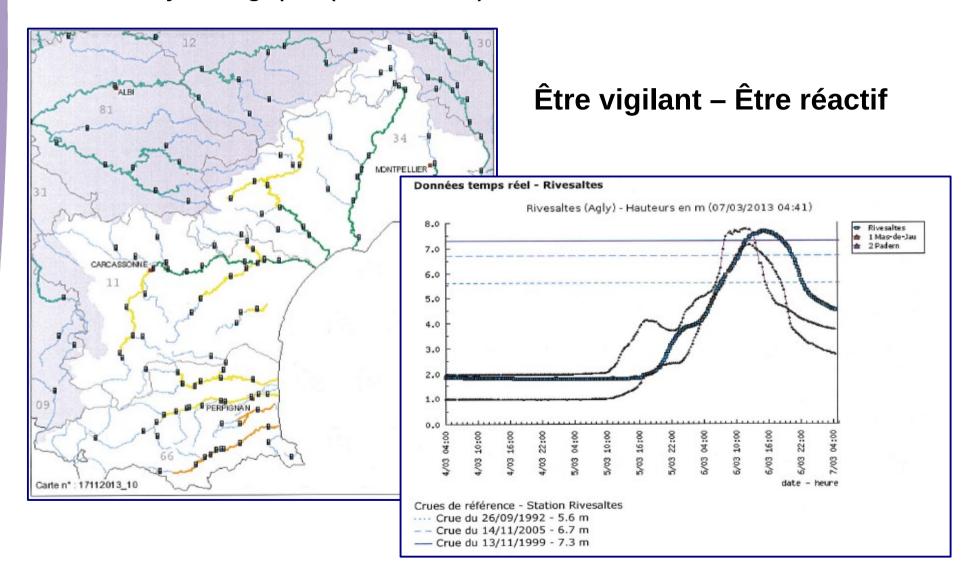
Prévisions météorologiques





Les outils

Suivi hydrologique (VIGICRUE)





La CVOCER: un outil unique en France

- Cellule parfaitement identifiée par tous les gestionnaires de voirie, les autorités compétentes en matière de transports, les acteurs de la gestion de crise (SDIS, police, gendarmerie, cellules « veille digues », etc.).
- Cellule parfaitement identifiée dans tous les plans d'intervention et de secours. Travail en étroite collaboration avec le SIDPC.
- Organisation originale qui a fait ses preuves (près de 1800 appels reçus en 2016).
- Grand intérêt porté par les partenaires (DIRSO et CD66) notamment au travers de la mobilisation de leurs personnels dans cette cellule.



FIN





Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales